

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE EN HYGIÈNE DU TRAVAIL

N° D’AFFICHAGE : 2019-2702-0139

STATUT : Temps complet régulier

LIEU DE TRAVAIL : Bureau de santé au travail
(Chibougamau)

RÉMUNÉRATION : De 24,78 \$ à 35,67 \$/heure
Syndiqué, cat.4 (FSSS-CSN)

RESPONSABILITÉS

Personne qui applique les différentes techniques de l'hygiène du travail dans le but d'étudier les postes de travail et leur environnement. Elle rédige les rapports d'étude et effectue l'entretien ainsi que la calibration des instruments de mesure nécessaires à l'exécution de ses fonctions.

Sous l'autorité du chef des programmes, le ou la titulaire du poste exerce les fonctions de technicien, technicienne en hygiène du travail dans un contexte d'amélioration continue de la performance tant au niveau de l'accessibilité, de la qualité et de la pertinence qu'au niveau de l'efficacité et de l'efficience.

AVANTAGES DU POSTE

- Le technicien ou la technicienne travaillera en collaboration avec deux infirmiers/infirmières, un médecin responsable et un agent administratif/une agente administrative;
- Travaille majoritairement en entreprise (60%) et bureau (40%);
- Support de l'équipe-conseil du Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- Le technicien ou la technicienne aura à se déplacer dans de grandes entreprises, notamment les mines et les scieries ainsi que dans plusieurs PME de différents secteurs.

FONCTIONS SPÉCIFIQUES

- Intervient pour l'ensemble des risques et des agresseurs présents tant dans les milieux de travail que lors des études de poste pour le programme de prévention « Pour une maternité sans danger – PMSD »;
- Collabore à l'élaboration et à la mise en application du programme de santé spécifique à l'établissement (PSSE) pour les secteurs ciblés et priorisés par la CNESST (échantillonnage, rapports, séance d'information, etc.);
- Contribue, avec l'équipe de santé au travail, à l'élimination à la source des dangers pour la santé des travailleurs, en collaboration avec les milieux de travail.

PROFIL RECHERCHÉ

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de l'environnement, hygiène et sécurité au travail d'une école reconnue par le ministère compétent;
- Connaître le Règlement et la Loi sur la santé et la sécurité du travail;
- Être titulaire d'un permis de conduire valide au Québec et avoir une automobile à sa disposition.

DES AVANTAGES QUI SE DÉMARQUENT !

- Prime annuelle disparité régionale de 6 472\$ ou 9 258 \$ (avec ou sans dépendant)*;
- Possibilité d'une déduction fiscale annuelle de 4 015 \$*;
- Crédit d'impôt de 8 000 \$ ou 10 000 \$ pour nouveaux diplômés;
- Paiement des frais de déménagement*;
- Accompagnement dans la recherche d'emploi pour le conjoint ou la conjointe;
- Accompagnement dans la recherche de logement ou de résidence;
- Et plus encore!

**Sujet à des changements sans préavis.*



POUR POSTULER :

Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae d'ici **le 30 août 2022**

Affichage n° 2019-2702-0139

CRSSS de la Baie-James
Direction des ressources humaines
312, 3^e Rue
Chibougamau (Québec) G8P 1N5
rh.crsssbj@ssss.gouv.qc.ca

WWW.VIVRESESPASSIONS.CA

